



# Nadège BEZANNIER-BOUQUET et Vincent EMONET

NOTAIRES ASSOCIES

Successeurs de Maîtres DAMON, ARMAN, *RABOURDIN* et *DUVAL DE LAGUIERCE*



## NOS TARIFS LOCATION ET GESTION IMMOBILIERE

Rédaction des Baux (TVA 20%) :

Notarié : Habitation (meublée ou non) : <b>(50/50 entre bailleur/locataire)</b>	Tarif réglementé
Notarié : Commercial ( <b>à la charge du locataire</b> )	Honoraire (1 mois de loyer HT dont un minimum de 720.00 € TTC et un maximum de 2400.00 € TTC)
Notarié : Rural ( <b>à la charge du locataire</b> )	Tarif réglementé
Sous seing privé : garage et parking : <b>(50/50 entre bailleur/locataire)</b>	180.00 € TTC

Honoraires :

DE GESTION LOCATIVE ( <b>à la charge du bailleur</b> )	6% HT (loyers encaissés seulement)
D'ETAT DES LIEUX : <b>(50/50 entre bailleur/locataire)</b>	
- APPARTEMENT T1/T2	120.00 € TTC
- APPARTEMENT T3/T4	180.00 € TTC
- APPARTEMENT > T4	240.00 € TTC
- MAISON	240.00 € TTC
DE ENTREMISE/NEGOCIATION ( <b>à la charge du bailleur</b> )	180.00 € TTC (si loyer < 450 €) 240.00 € TTC (si loyer > 450 €)
DE VISITE <b>(50/50 entre bailleur/locataire)</b>	1.20 € TTC m2
DE CONSTITUTION DE DOSSIERS <b>(50/50 entre bailleur/locataire)</b>	1.20 € TTC m2

\* sous réserve du respect de la loi ALUR, limitant un seuil par m2 loué selon la zone

Option pack sécurité (Adhésion propriétaire) « LSN ASSURANCES » :

Assurance des loyers impayés, Assurance des frais de contentieux et de procédure, Remboursement des frais & honoraires d'avocat en cas d'action par le locataire relative au contrat de bail, Vacance locative « BAUX D'HABITATION »	2.65 % TTC (loyers+charges+taxes y afférentes)
Assurance des loyers impayés, Assurance des frais de contentieux et de procédure « BAUX PROFESSIONNELS MIXTES ET COMMERCIAUX »	4.40 % TTC (loyers+charges+taxes y afférentes)
Garantie complémentaire optionnelle des détériorations immobilières	0.30 % TTC (loyers+charges+taxes y afférentes)